



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 75406

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la « formation tout au long de la vie » à l'université. Il apparaît que la formation continue dans l'enseignement supérieur relève principalement de la prestation de services aux entreprises, non de la « seconde chance » permettant de combler les lacunes de la formation initiale ou d'envisager une reconversion. Souvent autonomes au sein des universités, les départements de formation continue proposent essentiellement des formations courtes destinées à améliorer la productivité des salariés : stages d'anglais, d'informatique, de prise de parole en public, etc. Les initiatives sont limitées et, dans leur grande majorité, les universités semblent encore réticentes à s'adapter aux besoins d'un public spécifique qui nécessitent un peu de créativité pédagogique et un personnel administratif qualifié, capable de répondre aux difficultés liées à la reprise des études. De plus, le financement de la formation continue pose problème puisque tous n'ont pas accès au congé individuel de formation financé par l'entreprise. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin de promouvoir le retour des adultes au sein des universités.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75406

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1962